

50 Les secours à des victimes frappées par un fléau, lors que la charité publique est insuffisante.

Cette Œuvre si importante a été accueillie avec une injuste défiance, et dans une Lettre pastorale du 8 novembre, le prélat s'attache à repousser toutes les préventions.

« A ceux qui paraissent croire que l'emploi des sommes reçues serait un mystère, ou que notre église cathédrale, notre évêché ou peut-être même notre personne devaient profiter des aumônes qu'on sollicitait sous le titre d'Œuvre diocésaine, nous pouvons répondre par le compte-rendu que nous abandonnons à l'investigation des esprits les plus prévenus. Ils y verront que, loin de sortir des limites que nous avons tracées, il nous a fallu restreindre presque toutes nos ressources dans une des catégories, celle à la vérité dont l'urgence pouvait être plus vivement appréciée. »

En effet, dans le cours de l'année, l'Œuvre a produit 20,000 fr. ; mais les seules dépenses faites au Grand Séminaire se sont élevées à 22,000 fr. Il a fallu dépenser, en outre, 22,000 fr. pour le Petit séminaire et près de 2,000 fr. pour les Prêtres auxiliaires chargés de la prédication dans les cantons où devait se faire la visite pastorale. Il y a donc une différence en moins de 26,000 fr., que le zèle et la charité des fidèles sont appelés à couvrir ; et voilà pourquoi M. l'évêque leur recommande, avec de nouvelles instances, l'Œuvre diocésaine, qui recueillera leurs pieuses largesses pour les appliquer ensuite aux divers besoins du diocèse.

On a représenté cette institution comme une œuvre extraordinaire. Le prélat répond qu'au contraire toutes les Eglises de France, qui ne possèdent pas de riches fondations, ont une Œuvre diocésaine destinée à ouvrir les portes des séminaires à la jeunesse pauvre, et à entretenir les prédicateurs de la parole sainte. Nous défions les détracteurs, ajoute-t-il, de citer un seul diocèse où notre appel n'ait pas été fait.

On a aussi représenté cette institution comme une exception malheureuse, à l'usage du diocèse d'Evreux. A cette objection : « Comment faisait-on avant l'arrivée du nouvel évêque ? » le prélat répond encore :

« Comment on faisait ? Rappelez vos souvenirs. Nos vénérables prédicateurs de temps en temps faisaient appel à la charité des fidèles ; ils faisaient entendre le cri de détresse, et vous y répondiez sans doute par des aumônes extraordinaires.

« Comment on faisait ? Dépourvu des ressources nécessaires pour faciliter des vocations précieuses, on en était, dans le commencement, réduit à demander partout et à recevoir avec joie des prêtres étrangers, pour ne pas laisser les temples sans sacrifices et les peuples sans culte et sans religion. Un grand nombre de ces ouvriers évangéliques (empressons-nous de le dire), a répondu dignement à l'espérance de l'Eglise.

« Comment on faisait ? Lorsqu'une maladie inquiétante se présentait, on renvoyait dans leurs familles leurs sujets qui en étaient atteints, et quelquefois, par crainte d'une contagion rendue inévitable par défaut d'infirmerie, on dispersait tous ces enfants, au grand détriment des études et de la vocation pour un état qui demande tant d'épreuves et qui exige de si prudents ménagemens.

« Comment on faisait ? Quelques familles qui ont disparu et qui n'ont pas été remplacées, élevaient à leurs frais de jeunes séminaristes, ou, par d'abondantes largesses, venaient aider aux frais de leur éducation.

« Comment on faisait ? D'abord on avait été forcé à abrégé beaucoup le tems des études ; et nous, au contraire, à l'exemple de Mgr. Du Châtellier, nous avons cru devoir ajouter encore une année à l'année qui avait été ajoutée, afin que les prêtres qui sortiraient de notre séminaire, ne craignissent pas l'oracle de l'Esprit saint, mais qu'ils pussent l'accomplir : *Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et les peuples apprendront d'eux la véritable interprétation de la pure doctrine de la loi.* »

Plusieurs n'ont refusé de contribuer à l'Œuvre diocésaine que parce qu'on leur a persuadé que Mgr. Olivier voulait détruire les Charités de son diocèse, ces Charités auxquelles ils appartiennent ou auxquelles ils ont appartenu. Le prélat détruit leurs préventions en disant que, loin de vouloir détruire ces institutions, il a voulu leur rendre la dignité de leur destination, comme on le verra par le règlement qu'il publie dans ce moment même. Détruire des abus dont tout le monde gémissait, supprimer un empiétement sur les fonctions sacerdotales qui avait occasionné les plus grands scandales, et laisser subsister une pratique sacrée en la confiant au ministre de la religion, est-ce détruire une institution ? N'est-ce pas la vouloir honorer ; n'est-ce pas la vouloir faire honorer ?

Mgr. l'évêque ajoute qu'il ne se propose que la gloire du diocèse, et le salut des âmes qui lui sont confiées. Tel est le but de ses prédications continuelles, de ses courses apostoliques, de son assiduité aux devoirs les plus pénibles de sa charge.

Le dispositif de cette Lettre pastorale a pour objet l'organisation de l'Œuvre diocésaine dans les cantons où elle n'a pas encore reçu son entier développement.

PALESTINE.

— Le patriarche maronite du Liban a écrit à M. le marquis de Pastoret, président du comité central de Terre-Sainte et de Syrie, la lettre dont nous présentons la traduction :

« Nous donnons notre bénédiction apostolique à notre cher, très-excellent et respectable fils, le marquis de Pastoret, président du comité central de Terre-Sainte et de Syrie.

« Après vous avoir présenté tous nos souhaits et complimens, nous vous

dirons que nous avons reçu avec la plus vive joie votre respectable lettre, écrite en date du 12 mai de l'année courante, par laquelle vous exprimez la profonde douleur que vous ont causée les afflictions et les grands malheurs de vos frères chrétiens du Mont-Liban, victimes d'abord des Egyptiens, et ensuite des Druses.

« Vous nous racontez que, pour améliorer l'état de ces chrétiens affligés, et pour réparer les désastres arrivés à leurs couvens, à leurs écoles, à leurs églises, le zèle pour notre religion a engagé quelques Français d'un rang élevé à fonder une société dont vous avez été nommé le président, afin de recueillir, dans cette intention, des aumônes de toutes les personnes charitables.

« Vous nous faites connaître aussi votre zèle pour faire marcher cette sainte entreprise, avec les moyens qui peuvent vous conduire à ce but, et pour nous en donner une preuve véritable, vous nous avez envoyé, par l'entremise d'une maison de commerce de Beyrouth, la somme de mille francs recueillie par vos soins.

« Vous nous demandez enfin les renseignemens en notre pouvoir sur l'état dans lequel se trouvent, en ce moment, les chrétiens du Liban.

« Quoique nous ne puissions dignement louer votre zèle et celui de vos collègues du comité pour secourir les chrétiens vos frères cependant nous et tous les peuples confiés à nos soins apostoliques, nous ne cessons, et ne cesserons d'exalter votre bonté, parce que votre entreprise à sa source dans une véritable religion et une constante piété, et, en raison de cela, nous prions Dieu de vous combler de tous les biens désirables, et de faire prospérer votre œuvre.

« Par rapport à ce qu'ont fait les Egyptiens et les Druses par haine contre les chrétiens, en massacrant le clergé et les séculiers, en pillant leurs propriétés, en brûlant leurs maisons et leurs couvens, leurs écoles et leurs églises, et en commettant toutes les horreurs inexprimables de la manière la plus perfide, votre lettre nous prouve que vous avez la connaissance de tous ces faits, et nous croyons dès-lors inutile de vous les répéter ici.

« Quant à ce qui regarde l'état dans lequel se trouvent actuellement les chrétiens du Liban, les détails de leurs misères seraient trop longs s'il fallait vous les raconter, et nous ne ferions qu'accroître votre affliction. Mais, pour satisfaire autant que possible à votre désir, nous dirons en peu de mots que jusqu'à présent la majeure partie de ces malheureux se trouvent dispersés et errans loin de leurs habitations, nus et affamés, qu'ils ne trouvent personne qui compatisse à leur misère, ni qui protège leur cause, et c'est vous en rapporter assez pour vous faire connaître leurs souffrances et leurs besoins actuels.

« Relativement aux mille francs que vous nous avez envoyés, nous en avons donné un reçu à vos correspondans de Beyrouth, d'après leur désir.

« Nous terminerons en priant Dieu de vous maintenir dans la prospérité et dans une heureuse situation, et nous espérons que vous voudrez bien ne pas cesser de nous écrire, ce qui sera pour nous un grand sujet de consolation.

« Maintenant, nous vous donnons cordialement notre bénédiction apostolique, à vous et à vos collègues du comité.

« Donnée au Mont-Liban, le 1er septembre 1842.

JOSEPH-PIERRE,

« Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient. »

INDES.

— Des lettres de Bombay mentionnent l'arrivée dans cette ville de deux missionnaires jésuites français par la voie de Suez, PP. Jean Combes et Victor Charignon. Après un court séjour de trois jours chez l'évêque de Bombay, ils continuèrent leur voyage pour Pondichéry, d'où ils devaient se rendre au Maduré, pour y rejoindre leurs confrères.

— On a reçu des nouvelles des dames religieuses de Jésus et Marie, destinées à former une maison d'éducation à Agra, dans les Indes. Ces dames, parties de Lyon au mois de février dernier, et accompagnées d'un aumônier, sont arrivées à Calcutta, il y a environ deux mois, après une navigation longue et pénible, faite sur la mer Rouge, partie sur la mer des Indes. Obligées de relâcher à Aden, occupé maintenant par les Anglais, leur passage n'y a point été infructueux, et elles ont eu le bonheur de contribuer à ramener à la foi catholique plusieurs personnes de leur sexe.

Océanie.

On lit dans le journal de Sidney, *the Australian Chronicle*, du 7 mai dernier :

« Lorsque le vénérable prélat, Mgr Polding, fit sa première visite à la Nouvelle-Zélande, il se fit un devoir d'aller offrir ses civilités au gouverneur, M. Hobson, accompagné du révérend Hullahorn et de M. Greygory ; mais le gouverneur ne jugea pas de sa dignité de lui rendre sa visite. Mgr Polding ne se plaignit pas de cette grossière impolitesse, à laquelle on pouvait cependant bien s'apercevoir qu'il ne fut pas insensible. Mais ce manque d'égards envers un respectable prélat est peu de chose en comparaison de la conduite qu'il a tenue postérieurement vis-à-vis le vénérable Mgr Pompallier, vicaire apostolique de l'Océanie-Occidentale, qu'il s'est efforcé de rendre suspect aux autorités britanniques par les plus odieuses calomnies, en le représentant comme opposé à leurs intérêts, ainsi qu'il paraît par l'extrait suivant des documents soumis à la considération de la chambre des communes, le 11 mai 1841.

« Voici ce que le capitaine Hobson écrivait, le 17 février 1841, à sir George Gips :

« Les mauvaises dispositions des habitans à mon égard sont dues à l'évêque catholique étranger, à une bande de condamnés (*convicts*), et à quelques autres mauvais sujets qui se trouvent réunis en nombre considérable sur les bords de la rivière Ho-kiangu. Ces différens partis, quoique influencés par divers motifs, sont unis dans leur manière de procéder. Néanmoins, malgré les efforts persévérans de l'évêque et des condamnés (*convicts*), j'ai déjà obtenu l'assentiment du plus grand nombre des chefs parmi les indigènes. »